

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide huileux.

N° FDS : 1234

Nom commercial : HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55

4040 Herstal BELGIUM Tel: +32/4/248.86.60 Fax: +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

- Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

 Nom de la substance
 Contenance
 No CAS
 No CE
 Numéro annexe
 REACH
 Classification

 Linseed oil
 : 100 %
 8001-26-1
 232-278-6
 ---- ---- Non classifié. (DSD/DPD)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 2

Edition révisée n° : 2

Date : 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur

ou la rougeur persistent.

- Ingestion : L'ingestion peut provoquer une corrosion du tractus gastro-intestinal. Consulter un

médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Dioxyde de carbone.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ecarter toute source d'ignition.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc imperméable.

Les épandages peuvent être glissants.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit

absorbant

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures

de sécurité. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date: 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions

normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les

conditions normales d'utilisation.

- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de

projections de liquide.

- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide visqueux.

Couleur : Jaune.

Odeur

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif

• pH

• Point de fusion / Point de congélation

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : +/- 343

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 319

• Taux d'évaporation

• Inflammabilité

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

• Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : 3,28 mm Hg

• Densité de vapeur

Densité relative

Densité : 0,94 kg/l

Solubilité

Solubilité : Hydrocarbure. Aromatique.

Solubilité dans l'eau : < 1 mg/ml

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date: 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

• Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 343

• Température de décomposition

Viscosité

Viscosité : +/- 1

• Propriétés explosives

• Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Surchauffe.

10.5. Matières à éviter

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

dangereux

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Considéré comme non toxique.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environne

: Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux

règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque

inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et

prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 6

Edition révisée n° : 2

Date: 26 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 28 / 2 / 2007

HUILE DE LIN CRUE (BRUTE)

93

En cas d'urgence : +32/70/245.245

Fin du document

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM